



Évaluation ex-post du FSE

Synthèse 2007-2013

Rapport de synthèse de l'UE — Résumé
Contrat VC/2015/0098



Rédigé par Panteia en coopération avec Fondazione Giacomo Brodolini et Metis GmbH
Décembre - 2016

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'Emploi, des affaires sociales et de l'inclusion
Unité G4 - Évaluation et analyse d'impact

Contact : Unité G4

Courriel : Andris.Skrastins@ec.europa.eu

*Commission européenne
B-1049 Bruxelles*

Évaluation ex-post du FSE

Synthèse 2007-2013

Rapport de synthèse de l'UE — Résumé

Europe Direct est un service conçu pour vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Numéro d'appel gratuit (*) :

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations fournies sont gratuites, tout comme la plupart des appels (bien que certains opérateurs, certaines cabines téléphoniques ou certains hôtels puissent vous facturer des frais).

AVIS JURIDIQUE

Bien que le présent document ait été préparé pour la Commission européenne, il reflète uniquement l'opinion de ses auteurs et la Commission ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de tout usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Des renseignements complémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur l'Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2016

Numéro de catalogue : KE-04-16-745-FR-N
ISBN : 978-92-79-61658-7
doi: 10.2767/429577

© Union européenne, 2016

La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation de photos ne relevant pas du droit d'auteur de l'Union européenne, l'autorisation de reproduction doit être demandée directement auprès du ou des titulaires des droits mentionnés.

Principales constatations

- Un total de 115,6 milliards € a été alloué au Fond Social Européen (FSE) pour la période 2007-2013, dont 76,7 milliards € provenant du budget de l'UE (66,3%). Les contributions nationales s'élèvent à 35,1 milliards €, montant complété par 3,7 milliards € apportés par des fonds privés mobilisés au niveau national.
- Plus de 90% du budget du FSE pour la période 2007-2013 ont été affectés aux trois priorités principales du FSE : capital humain et capacité d'adaptation (46%), accès à l'emploi (34%) et inclusion sociale (14%).
- À la fin de 2014, 79% de tous les budgets alloués avaient été dépensés pour les diverses priorités de politique, avec une variation allant de 42% en Croatie à 97% en Lettonie. Ces taux augmenteront encore sensiblement durant la dernière année de mise en œuvre.
- Pour la période 2007-2013, le FSE a enregistré un total de 98,7 millions de participations. 51,3 millions de participants étaient des femmes, ce qui représente 51,4% du total pour cette période de programmation. 30 millions de participations de chômeurs ont été enregistrées (30,4% du total).
- Les jeunes (15 à 24 ans) figuraient parmi les groupes cibles les plus importants dans toutes les priorités du FSE, avec un total de 30,1 millions de participations enregistrées pour le FSE 2007-2013, soit 30,5% de toutes les participations.
- Au moins 31,8 millions de résultats positifs ont été atteints par des individus (8,7 millions ont atteint des qualifications, 9,4 millions ont décroché un emploi et 13,7 millions ont obtenu un autre résultat positif).
- Si l'on corrèle les résultats avec les participations, 44% de toutes les participations peuvent être liées à un résultat individuel positif. Ces chiffres devraient continuer à augmenter vers la fin de 2015.

But et portée de l'évaluation ex-post

Le présent rapport concerne l'évaluation ex-post du Fonds social européen (FSE) pour la période de programmation 2007-2013. La portée de l'aide du FSE est exposée à l'article 3 du règlement 1081/2006 relatif au FSE et couvre les points suivants :

- Augmenter la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs;
- Améliorer l'accès à l'emploi;
- Renforcer l'inclusion sociale des personnes défavorisées;
- Renforcer le capital humain;
- Promouvoir des partenariats;
- Renforcer la capacité institutionnelle.

Le présent rapport de synthèse couvre, conformément à l'article 49, alinéa 3, du règlement susmentionné, tous les programmes opérationnels (POs) de chaque objectif et examine le degré d'utilisation des ressources, l'efficacité et l'efficience de la programmation du fonds et son impact socio-économique. Il entend tirer des conclusions sur la politique relative à la cohésion économique et sociale. Il identifie en outre les facteurs qui contribuent au succès ou à l'échec de la mise en œuvre des POs et décrit les bonnes pratiques.

Méthodologie

La DG EMPL a commandé une étude préparatoire pour aider la Commission à concevoir l'évaluation ex-post, vu la complexité et l'ampleur de celle-ci. Cette étude préparatoire a évalué la disponibilité de données et a suggéré comment utiliser au mieux ces données pour l'évaluation ex-post. Sur la base des résultats de cette étude, la DG EMPL de la Commission européenne a lancé trois évaluations ex-post thématiques du FSE 2007-2013, qui ont couvert les priorités suivantes du FSE : 1) Capital humain et capacité d'adaptation (groupés sous la priorité Capital humain, également dans cette évaluation de synthèse); 2) Intégration de groupes défavorisés (Inclusion sociale); 3) Accès à l'emploi et insertion professionnelle durable (Accès à l'emploi). Il convient de noter que cette évaluation a commencé avant l'entrée en vigueur des Lignes directrices pour mieux légiférer publiées par la Commission.

Pour ce rapport de synthèse, des informations supplémentaires ont été collectées en 2015 sur les priorités du FSE concernant la promotion des partenariats et le renforcement de la capacité institutionnelle, non couvertes par les précédents contrats distincts. Le rapport de synthèse sur l'évaluation ex-post comprend aussi 28 rapports nationaux. L'évaluation ex-post repose sur une analyse des informations disponibles dans les systèmes de suivi des programmes et dans les évaluations des programmes réalisées par la CE et par les États membres, ainsi que sur du travail de terrain complémentaire mené pour chacune des évaluations thématiques. De plus, l'étude de synthèse a actualisé les données de suivi pour y inclure des données jusqu'au 31 décembre 2014 pour des raisons liées à la recherche, au calendrier et à des considérations pratiques. Ainsi la Croatie a aussi pu être incluse dans l'évaluation. Il convient de noter toutefois que les dépenses de la période de programmation 2007-2013 étaient admissibles jusqu'au 31 décembre 2015 et que la mise en œuvre du programme a continué après le 31 décembre 2015. En conséquence, à la fin de la période de programmation, les données de mise en œuvre (dépenses, participations et indicateurs) dépasseront, parfois sensiblement, les chiffres présentés dans cette évaluation.

Principales constatations

Programmation du FSE dans un contexte politique et socio-économique en mutation

Les données collectées sur la mise en œuvre du FSE pour la période 2007-2013 soulignent l'importance du FSE en tant qu'instrument pertinent pour soutenir les priorités de politique économique et sociale nationales et européennes. Conformément au règlement (CE) N° 1081/2006 relatif au Fonds social européen, les priorités et la programmation du FSE sont alignées sur les Lignes directrices européennes pour l'emploi et contribuent à atteindre les grands objectifs de l'UE. Les difficultés particulières à réaliser les grands objectifs de l'UE, les Recommandations spécifiques par pays (RSP) pour chacun des EM, sont bien reflétées dans la programmation du FSE pour la période 2007-2013; tous les clusters d'interventions identifiés par les diverses évaluations ex-post thématiques peuvent être liés à au moins un des défis clés des RSP.

La flexibilité de la programmation, facilitée par ailleurs par le Plan de relance économique européen de 2008, a permis une réaction rapide du FSE aux défis immédiats générés par la crise. Ainsi, le FSE 2007-2013 a davantage ciblé la lutte contre le chômage, tout en assurant le maintien de la pertinence du FSE pour atteindre les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive fixés par la stratégie UE2020. En raison des vastes mesures d'austérité prises après la crise économique et financière, les coupes dans les contributions nationales aux investissements du FSE ont réduit l'ensemble des investissements disponibles pour le FSE de 118 milliards € à 115,6 milliards €. Pour limiter les effets négatifs pour les EM connaissant des difficultés financières, la contribution financière de la Communauté a été relevée de 641,5 millions € par rapport à la première version du FSE 2007-2013.

Ampleur des investissements du FSE

Un total de 115,60 milliards € a été alloué au FSE pour la période 2007-2013 par l'UE et les EM, dont 76,75 milliards € provenant du budget de l'UE, ce qui correspond à environ 7,9% du Cadre financier pluriannuel total.¹ Ces chiffres sont similaires à ceux de la période de programmation précédente (2000-2006). Les contributions nationales ont atteint 35,12 milliards €, montant complété par 3,73 milliards € apportés par des fonds privés mobilisés au niveau national. Les investissements dans le capital humain et la capacité d'adaptation sont les plus élevés (46% du budget), suivis par les investissements dans l'accès à l'emploi (34%). Viennent ensuite les interventions en matière d'inclusion sociale (14% du budget), l'assistance technique (3%), le renforcement de la capacité institutionnelle (2%) et la promotion des partenariats (1%). Les priorités varient énormément entre EM : certains choisissent d'investir relativement peu dans les interventions en matière d'accès à l'emploi, tandis que d'autres, investissent

¹ http://ec.europa.eu/budget/financialreport/2013/annex/1/index_en.html

moins dans le capital humain. Les régions admissibles au titre de l'objectif Compétitivité régionale et emploi (CRE) ont investi plus dans les interventions liées à l'emploi tandis que les régions admissibles au titre de l'objectif de convergence (CONV) se sont concentrées davantage sur les investissements dans le capital humain.

L'importance des investissements du FSE par rapport aux financements nationaux varie considérablement entre EM, surtout entre anciens et nouveaux EM. En AT, DK, FI, IE, LU, NL, SE, la contribution du FSE est relativement insignifiante par rapport aux investissements nationaux dans des domaines de politique similaires. Par contre, les investissements du FSE en BG, CZ, EE, EL, HR, LV, LT, MT, PL, PT, RO, SI et SK sont très significatifs dans leurs contextes nationaux. Dans d'autres EM (BE, CY, DE, ES, FR, HU, IT, UK) les investissements du FSE revêtent une importance considérable.

Efficacité

En décembre 2014, 91,65 milliards € avaient été dépensés, ce qui équivaut à 79,3% du budget total alloué. La mise en œuvre du FSE 2007-2013 a véritablement démarré en 2009 et nous observons que les schémas de dépenses dans les EM varient au cours de la période de programmation. Alors que les taux de mise en œuvre sont supérieurs à 90% dans certains EM (AT, LV, PT), ils restent faibles dans d'autres (en particulier RO, HR et SK). Aucune différence significative n'apparaît dans les taux de mise en œuvre entre les régions CONV et CRE en général. Comme il est encore possible de terminer et déclarer des projets jusqu'à la fin de 2015, le taux de mise en œuvre devrait nettement augmenter.

Le FSE a aidé un grand nombre de participants et d'entités à relever plusieurs défis en matière de développement stratégique dans tous les EM. Au total, 98,66 millions de participations ont été enregistrées dans les interventions financées par le FSE entre 2007 et 2013 (61,77 millions dans les régions CONV et 36,89 millions dans les régions CRE). Tout au long de la période de programmation, le FSE a maintenu un ciblage équilibré entre les inactifs (36% de participations), les actifs (33%) et les chômeurs (30%). Le FSE 2007-2013 a atteint un nombre considérable de jeunes (30,5%) mais la part des plus âgés (55 à 64 ans) est restée relativement faible dans les participations au FSE (6%).

Dans les priorités Capital humain, Accès à l'emploi et Inclusion sociale, le FSE 2007-2013 a contribué à un total de 30,24 millions de résultats positifs individuels (obtention de qualifications, d'un emploi, etc.) qui ont pu être corrélés à quelque 68,97 millions de participations, toutes priorités du FSE confondues. Ainsi, 44% de toutes les participations à ces priorités peuvent être liées à un résultat individuel positif. Ces chiffres devraient continuer à augmenter vers la fin de 2015.

Les évaluations thématiques complètent ces chiffres par des données supplémentaires et confirment généralement les résultats positifs dans toutes les priorités du FSE. Malgré les difficultés engendrées par la crise, en particulier pour atteindre les objectifs fixés pour les priorités Accès à l'emploi et Inclusion sociale, la triangulation des diverses sources de données montre que les interventions du FSE 2007-2013 ont été généralement efficaces.

Dans l'ensemble, le FSE a consenti d'importants investissements dans l'emploi, le capital humain, les politiques sociales et le renforcement des capacités institutionnelles des administrations publiques, ce qui a mené à un volume significatif de participants et de résultats.

Efficience

L'efficience du FSE se mesure principalement en comparant le coût moyen par participation. Pour toutes les interventions dans l'UE-28, ce coût moyen est de 897€. Les interventions dans le domaine du capital humain coûtent moins cher (681€ par participation) que celles qui ciblent des groupes plus vulnérables. Les interventions en matière d'accès à l'emploi coûtent en moyenne 1 113€ par participation, contre 1 763€ par participation à des actions d'inclusion sociale. Les coûts par participation n'ont pas été calculés pour les interventions dans le domaine de la promotion des partenariats et du renforcement de la capacité institutionnelle, car ces interventions ciblent en général des institutions plutôt que des individus.

Les informations de suivi disponibles ne permettent pas une agrégation systématique des résultats au niveau de l'UE. C'est pourquoi l'analyse de l'efficacité des interventions du FSE se limite à une comparaison du coût par participation à différents types d'interventions dans différents EM. Pour plusieurs axes prioritaires individuels, les coûts par résultat ont pu être calculés; ils vont de 401€ à 8 340€ et correspondent aux constatations analysées. Malgré l'étendue de cette fourchette, ils sont en grande partie conformes aux constatations relatives aux coûts par participation.

Les grandes différences de coût par participation (ou de résultat, selon les données disponibles) entre EM sont principalement imputées à des conditions plus larges de macro-niveau dans les EM plutôt qu'à une (in)efficacité dans la mise en œuvre des interventions. Ces importantes variations s'expliquent aussi par des différences d'utilisation des investissements du FSE par les EM. Alors que certains EM utilisent les fonds du FSE pour compléter les politiques nationales, de sorte que le coût par participation semble nettement moindre, d'autres les affectent quasi exclusivement à l'élaboration d'approches novatrices, qui tendent à être plus onéreuses par participation. Les variations constatées ne traduisent donc pas nécessairement des différences d'efficacité mais plutôt des différences d'utilisation et reflètent la grande diversité d'approches dans l'UE.

Viabilité

La viabilité désigne la mesure dans laquelle des effets positifs spécifiques restent observables et mesurables au niveau individuel ou systémique, après écoulement d'un certain laps de temps. Les différents programmes ne partagent aucune approche commune pour évaluer la viabilité des interventions du FSE pour les individus. Toutefois, les données disponibles, principalement pour les interventions en matière d'accès à l'emploi, montrent comment le FSE a contribué à générer des résultats durables pour les individus. Un suivi systématique des résultats individuels dans d'autres priorités du FSE est rare et ne fournit pas de preuves systématiques suffisantes pour tirer des conclusions rigoureuses.

Les constatations sont mitigées en ce qui concerne la viabilité des résultats au niveau systémique. Des efforts ponctuels pour renforcer la qualité de l'enseignement sont souvent limités en termes de viabilité car leur succès est fort tributaire d'un suivi concret. Néanmoins, les interventions centrées sur les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, ou sur la formation du personnel, ont atteint des résultats plus durables.

La plupart des interventions du FSE visent la viabilité en garantissant le maintien du soutien du FSE pendant la nouvelle période de programmation. Plusieurs années après la crise financière, des restrictions continuent à peser sur les budgets nationaux, ce qui limite la possibilité de soutenir les projets en cours sans financement de l'UE. Plusieurs facteurs se sont révélés capables de contribuer à la viabilité des interventions dans les EM : 1) la conversion des nouvelles relations de travail en réseaux de longue durée, 2) le partage des leçons tirées, 3) l'adoption d'approches communes, 4) la généralisation des approches.

Sensibilité à la dimension du genre

Pour la période 2007-2013, le FSE a enregistré un total de 51,3 millions de participations de femmes, ce qui représente 51,4% de toutes les participations durant cette période de programmation.

La plupart des EM ont appliqué l'égalité entre les sexes comme un principe horizontal général dans leur programmation d'interventions du FSE, ce qui ne s'avère pas toujours positif car une telle approche horizontale supplante parfois des actions spécifiques de sensibilité à la dimension du genre. La plupart des interventions dans les différentes priorités n'incluaient pas d'actions spécifiques ciblant directement la sensibilité à la dimension du genre.

Une analyse détaillée des principales priorités du FSE montre que si la plupart des types d'intervention présentent une répartition relativement égale entre participants masculins et féminins (entre 45% et 55%), plusieurs EM et plusieurs priorités du FSE accusent des différences considérables. Ces différences résultent généralement d'un ciblage spécifique d'interventions sous-jacentes et pas nécessairement d'un manque de sensibilité à la

dimension du genre. En témoignent surtout les interventions en matière de capital humain à dominante masculine ciblant les travailleurs (en raison d'un taux d'emploi supérieur des hommes dans des industries traditionnelles), ou les interventions à dominante féminine ciblant l'enseignement ou les services sociaux dans les priorités Capital humain ou Renforcement de la capacité institutionnelle.

Malgré une insistance accrue sur la généralisation de la dimension du genre dans cette période de programmation, les données sont insuffisantes pour permettre d'évaluer l'articulation de l'égalité entre les sexes dans la conception, les objectifs et les groupes cibles des interventions. Peu d'interventions livrent des ventilations par sexe pour des participations spécifiques au programme et pour des indicateurs de résultats (autres que ceux qui sont requis par l'Annexe XXIII), ce qui rend impossible une évaluation des résultats spécifiques en fonction du genre.

Jeunes

Le FSE joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'initiatives de politique dans le domaine de la jeunesse, bien que cette catégorie soit peu mentionnée dans les règlements régissant le FSE 2007-2013. Avec **un total de 30,1 millions de participations** enregistrées pour le FSE 2007-2013 (soit **30,5%** de toutes les participations) les jeunes figurent parmi les groupes cibles les plus importants dans toutes les priorités du FSE.

Dans la programmation du FSE, toute une gamme d'approches menées au titre des diverses priorités du FSE ciblent les jeunes. La plupart des mesures concernent directement l'accès à l'emploi mais d'autres types de mesures pour les jeunes visent souvent l'enseignement et la formation (capital humain) afin d'améliorer à plus long terme la position des jeunes sur le marché de l'emploi. Si ces interventions ne ciblent pas toujours exclusivement les jeunes, elles peuvent néanmoins aussi répondre aux besoins de ceux-ci.

Bien que beaucoup de PO aient mis l'accent sur les jeunes, relativement peu d'EM ont défini des indicateurs spécifiques aux PO centrés sur les participants et résultats pour les jeunes soutenus via des investissements du FSE, ce qui empêche d'évaluer les résultats réels de telles interventions pour les jeunes en particulier.

L'attention politique croissante accordée au niveau de l'UE au chômage des jeunes et l'introduction de diverses politiques de l'emploi axées spécifiquement sur les jeunes entre 2010 et 2013 ne se sont pas directement traduites par une augmentation de la participation durant la deuxième moitié de la période de programmation du FSE. En fait, à quelques exceptions près, les EM ont réduit la part des participations après le début de la crise, ce qui a laissé plus d'espace pour la participation d'individus de 25 à 54 ans au FSE.

Valeur ajoutée européenne

Une valeur ajoutée considérable a été générée par le FSE 2007-2013 en termes de volume d'investissements fournis. Le FSE 2007-2013 a largement contribué aux politiques nationales en matière d'emploi et d'aide sociale dans une majorité d'EM, en particulier dans les nouveaux EM.

Il a aussi généré une valeur ajoutée en élargissant la portée des interventions nationales existantes. En utilisant les interventions du FSE, les EM ont pu offrir des services *mieux adaptés* et plus intensifs à des groupes cibles spécifiques tels que les personnes handicapées, les jeunes en risque de décrochage scolaire ou les personnes peu qualifiées.

Le FSE 2007-2013 a contribué à changer le rôle des services publics, en particulier dans les domaines du capital humain et de la promotion de partenariats. Dans ces domaines, il a été utilisé pour tester et mettre en œuvre des activités nouvelles et innovantes et d'apporter une valeur ajoutée européenne en instaurant de nouveaux modes de coopération entre diverses parties prenantes.

Il ressort des évaluations que les interventions du FSE ont permis d'améliorer les processus, surtout dans le domaine de la promotion des partenariats et du renforcement de la capacité institutionnelle. Les interventions dans ces domaines ont contribué à l'adoption de réformes systémiques et au renforcement des capacités administratives

dans les services publics, tels que les services publics de l'emploi ou les établissements d'enseignement, principalement dans les régions admissibles au titre de l'objectif de convergence (CONV).

Impacts socio-économiques

Les diverses évaluations menées au niveau des EM et au niveau européen confirment le rôle important du FSE 2007-2013 dans la réalisation des objectifs de la stratégie UE2020 pour une croissance intelligente et durable et pour une cohésion économique et sociale entre EM et au sein de ceux-ci. Les données collectées lors de cette étude ne permettent pas d'établir un lien direct avec les impacts plus larges du FSE spécifiquement mais les résultats généralement positifs du FSE révèlent que le FSE 2007-2013 a su limiter les effets négatifs de la crise tant au niveau micro- et macro-économique dans la plupart des EM. De plus, une évaluation de synthèse ex-post plus large de la politique de cohésion a constaté une contribution au développement économique et à la croissance.²

Le FSE 2007-2013 a contribué aux impacts de niveau intermédiaire grâce à l'accent mis sur le renforcement des capacités, sur le développement des systèmes et sur la promotion de partenariats, autant d'axes très pertinents dans les régions admissibles au titre de l'objectif de convergence (CONV). Il a ainsi été très utile pour accroître la portée des services sociaux généraux dans divers EM.

Vu que le FSE cible avant tout les interventions pour des individus, les impacts de micro-économique générés par le FSE 2007-2013 ont été au cœur de toute cette évaluation. Tout d'abord, une part importante des populations ciblées a été atteinte par le FSE 2007-2013. Ainsi, à la fin de 2014, 30,24 millions de résultats positifs individuels (tels que l'obtention de qualifications, d'un emploi, ou autres résultats) recensés pouvaient être corrélés à 68,97 millions de participations. Ces chiffres vont probablement augmenter durant la dernière année de mise en œuvre. Ils révèlent la contribution et la pertinence du FSE pour l'amélioration de la cohésion économique et sociale dans l'UE, tant entre EM qu'au sein des EM.

Principales leçons tirées

Cette évaluation met en évidence une grande variété de leçons tirées dans les domaines suivants :

- **Choix de politiques :** Il est recommandé de continuer à aligner le FSE sur les politiques européennes et nationales et de concentrer les budgets dans les domaines où la plus forte valeur ajoutée européenne peut être générée. Il faut rechercher un équilibre approprié entre les activités nouvelles et existantes, tout en assurant une souplesse suffisante dans la programmation afin de pouvoir réagir aux chocs externes et aux défis posés par la mise en œuvre.
- **Groupes cibles :** Les résultats de l'évaluation soulignent la nécessité d'accroître le soutien à des groupes défavorisés et d'axer les interventions du FSE sur des groupes cibles spécifiques. Pour ce faire, il faut mieux comprendre les besoins de groupes cibles spécifiques lorsque l'on planifie les interventions et il faut promouvoir une adaptation des interventions à ces besoins (les interventions ciblées se sont révélées les plus efficaces). Il faut continuer à cibler les jeunes et les plus âgés et assurer un équilibre entre hommes et femmes.
- **Programmation appropriée :** Les objectifs des différentes priorités politiques devraient être définis de façon plus rigoureuse et claire et être étayés à suffisance par des buts clairs et mesurables. Pour y parvenir, il serait utile de disposer d'une méthodologie de fixation des objectifs commune à tous les EM, basée sur des données factuelles et associant les parties prenantes/partenaires à la planification du programme. De plus, il faudrait accorder plus d'attention à la viabilité de la programmation, à la sensibilité à la dimension du genre et à la coordination entre les programmes.

² Ex post evaluation of Cohesion policy programmes 2007-2013 financed by the ERDF and the Cohesion Fund: WP1 synthesis report

- **Mise en œuvre des programmes :** Il est recommandé d'améliorer les outils de suivi pour la mesure des performances des programmes afin de réduire les retards dans la mise en œuvre et d'utiliser davantage les technologies et l'apprentissage en ligne dans les prestations réalisées avec l'aide du FSE. Il faudrait associer plus étroitement les partenaires sociaux à la conception et à la mise en œuvre du programme afin d'en améliorer la mise en œuvre. Les programmes devraient déceler les bonnes pratiques de mise en œuvre fructueuse de programmes et de projets et partager ces bonnes pratiques avec un public plus large.
- **Rigueur des systèmes de suivi :** Pour améliorer la rigueur du programme dans son ensemble, la Commission devrait encourager un renforcement de la normalisation des indicateurs des programmes pour tous les PO et les EM et exiger des communications de données cohérentes et fiables dans SFC. Il faudrait aussi améliorer la disponibilité de données longitudinales sur les participations pour permettre de mesurer les effets dans le temps. Les données et fixations d'objectifs devraient concerner le niveau d'intervention individuel. Les indicateurs de résultats pourraient être améliorés pour mieux refléter les changements attendus d'une intervention spécifique.
- **Rigueur des systèmes d'évaluation :** Il est recommandé de réinstaurer le concept d'évaluation finale au niveau du PO pour fournir des données en temps utile pour l'évaluation ex-post. Les évaluations pourraient aussi tirer parti, d'une part, d'une corrélation des données sur les participations du FSE avec les données administratives et, d'autre part, de l'inclusion des aspects qualitatifs de l'efficacité afin que des leçons puissent être tirées pour améliorer l'efficacité du programme à l'avenir. Les évaluations pourraient aussi élargir leur portée au-delà de l'emploi et de l'enseignement en veillant à mieux mesurer et cerner les résultats intangibles des interventions du FSE, tels que les aptitudes acquises et l'autonomisation (qui jouent un rôle dans le cheminement vers l'emploi / l'éducation / l'inclusion sociale). Il faut améliorer la rigueur des évaluations entreprises et promouvoir davantage l'utilisation d'approches contrefactuelles dans les futures périodes de programmation. Pour permettre une analyse thématique et transfrontalière, on pourrait mieux harmoniser les évaluations entre PO et EM. Enfin, il est recommandé de commencer à explorer dès que possible les besoins de données et d'évaluations pour l'évaluation ex-post 2014-2020. La Commission devrait continuer à améliorer les pratiques d'évaluation au sein du FSE en concertation avec les EM et avec la communauté des experts en évaluation, ce qui faciliterait l'apprentissage et la recherche via des pairs.

Nombre de ces recommandations ont déjà été appliquées dans la nouvelle période de programmation, notamment l'amélioration de l'harmonisation entre les objectifs des politiques nationales, européennes et du FSE, les logiques d'intervention, l'orientation des performances des programmes, les indicateurs des programmes et la planification de l'évaluation.

COMMENT OBTENIR DES PUBLICATIONS DE L'UE

Publications gratuites :

- un exemplaire :
via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- plus d'un exemplaire ou des affiches/cartes :
auprès des représentations de l'Union européenne
(http://ec.europa.eu/represent_fr.htm);
auprès des délégations dans les pays non membres de l'UE
(http://eeas.europa.eu/delegations/index_en.htm);
en contactant le service Europe Direct (https://europa.eu/european-union/contact_fr)
ou en appelant le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (numéro de téléphone gratuit dans toute l'UE) (*).

(*). Les informations fournies sont gratuites, tout comme la plupart des appels (bien que certains opérateurs, certaines cabines téléphoniques ou certains hôtels puissent vous facturer des frais).

Publications payantes :

- via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements payants :

- via un des points de vente de l'Office des publications de l'Union européenne
(http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

